




RNI | التجمع الوطني للأحرار  
Rassemblement National


TU MÉRITES  
▲▲▲ MIEUX

## LE PROGRAMME DES INDÉPENDANTS 2021-2026





Un gouvernement qui te protège,  
qui assure ta dignité et qui répond  
à tes priorités : santé, emploi, éducation.





Les Indépendants présentent aux Marocains un projet fédérateur de transformation sociale et économique et défendent les valeurs :

- de cohésion sociale (ENGAGEMENT 1);
- de dignité (ENGAGEMENT 2);
- d'efficacité (ENGAGEMENT 3);
- d'égalité des chances (ENGAGEMENT 4);
- et de transparence (ENGAGEMENT 5).





ENGAGEMENT  
**UN**

PROTECTION  
SOCIALE

1. Un "minimum vieillesse"
2. Des travailleurs protégés
3. L'AMO pour tous
4. Un plan Handicap
5. Des aides familiales



ENGAGEMENT  
**DEUX**

SANTÉ

6. Doubler le budget
7. Médecine de famille
8. Maternité digne
9. Tiers-payant
10. *Zakat Al Mal*



ENGAGEMENT  
**TROIS**

EMPLOI

11. Un million d'emplois
12. "Made in Morocco"
13. Une classe moyenne rurale
14. L'industrie de demain
15. Des femmes actives



ENGAGEMENT

## QUATRE

ÉDUCATION

16. Les enseignants, d'abord
17. Les fondamentaux, ensuite
18. L'école, partout
19. L'école, avant l'école
20. Apprendre toute la vie



ENGAGEMENT

## CINQ

ADMINISTRATION

21. "Dar Al Oussra"
22. Contrôler les services publics
23. Un Fonds pour Tamazight
24. "Pass jeunes"
25. Transition digitale



ENGAGEMENT

1

# PROTECTION SOCIALE

## Une couverture sociale pour te protéger

Tu mérites une assurance contre les risques de la vie : la couverture maladie, les allocations familiales et un revenu de dignité pour les personnes âgées.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné le coup d'envoi de la généralisation de la protection sociale au profit de tous les Marocains.

La feuille de route est donc tracée, mais le défi reste celui de la mise en œuvre, à commencer par la généralisation de l'assurance maladie (Mesures 2 et 3).

Fort de sa gestion des départements ministériels qui co-pilotent l'exécution de cette

réforme (finances, commerce et industrie, agriculture et artisanat), le RNI dispose de la vision et des compétences pour la faire réussir. Le RNI veut aller plus loin et plus vite : par la création d'un revenu minimum de dignité pour les plus de 65 ans (Mesure 1); par le lancement d'un plan handicap (Mesure 4); et par l'accélération du déploiement des allocations familiales, dès 2022 (Mesure 5).





# MINIMUM VIEILLESSE

Créer un revenu de dignité pour les seniors

---

Un revenu mensuel garanti de 1 000 dirhams pour les personnes âgées de 65 ans et plus, avec une assurance maladie sans cotisation pour les plus démunis.



Dès 2022, un transfert de 400 dirhams mensuels pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Ce montant atteindra 1 000 dirhams en 2026.



Le registre social unique permettra de cibler les personnes en situation de précarité, éligibles au minimum vieillesse. Sans attendre ce ciblage, nous le verserons à tous les anciens ramedistes de plus de 65 ans.

Pour tous les bénéficiaires du minimum vieillesse, l'accès à l'assurance maladie obligatoire se fera gratuitement.





# PROTÉGER LES TRAVAILLEURS

Garantir la sécurité sociale pour tous les travailleurs

---

Généraliser l'assurance maladie et ouvrir des droits à la retraite pour tous les travailleurs, y compris ceux actuellement dans l'informel.

Associer la CNSS pour mettre en place des barèmes de cotisations clairs et équitables tenant compte de la réalité économique de chaque profession.

Une simplification des mesures d'inscription pour faire entrer les travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs et ceux qui sont actuellement dans l'informel.

Un meilleur contrôle de l'obligation d'inscription des salariés à la CNSS : les employeurs ne cotisant pas intégralement, avant l'échéance des droits des salariés, devront être accompagnés, et le cas échéant sanctionnés.





# L'AMO POUR TOUS

Étendre l'assurance maladie pour tous, en particulier les inactifs

---

Étendre le régime d'assurance maladie obligatoire (AMO) à tous les Marocains et prendre en charge la cotisation pour les plus démunis.

Priorité de l'action du gouvernement pour l'année 2022, de manière à rendre effective la couverture maladie universelle.



Pour les Marocains les plus pauvres, en particulier pour les inactifs, la cotisation à l'assurance maladie obligatoire sera gratuite, prise en charge par l'État.

Nous accompagnerons la généralisation de l'AMO par un renforcement de l'offre de soins (personnels soignants, hôpitaux et centres de santé, tiers-payant).





# PLAN HANDICAP

Offrir un soutien aux personnes en situation de handicap tout au long de la vie

---

Un plan comprenant l'assurance maladie gratuite, la prévention et la détection précoce, la formation d'auxiliaires de vie, et des subventions aux associations sur la base d'appels d'offres transparents.

Un accès prioritaire à l'assurance maladie obligatoire et gratuite, et aux aides directes (minimum vieillesse, allocations familiales) pour les familles de personnes en situation de handicap.



Les associations œuvrant dans le domaine seront dotées d'un budget annuel additionnel de 100 millions de dirhams, sur la base d'appels d'offres transparents.

Un plan comprenant aussi la formation d'éducateurs spécialisés et d'auxiliaires de vie, ainsi que la mise en œuvre effective des dispositifs incitatifs à la mobilité et à l'emploi des personnes handicapées.





# SOUTENIR LES FAMILLES

Verser des allocations familiales pour chaque enfant

---

Un transfert monétaire de 300 dirhams mensuels pour chaque enfant, afin de favoriser la scolarité. Une prime de naissance de 2 000 dirhams pour tous, sous conditions de suivi de la grossesse et de la vaccination.



Une généralisation des allocations à toutes les familles avec enfants, avec l'objectif de maintenir la scolarisation, dès 2022.



Pour aider les familles à faire face aux dépenses, une prime de naissance universelle liée au suivi de grossesse et à la vaccination.

Un soutien modulé : 300 dirhams mensuels d'allocations jusqu'au troisième enfant, sous condition de scolarité ; 2 000 dirhams de prime de naissance pour le premier enfant, 1 000 dirhams pour le second.



ENGAGEMENT

2

SANTÉ



**Des soins de santé de qualité pour préserver ta dignité**

Tu mérites un système de santé qui préserve ta dignité, avec une garantie d'accès à des soins de qualité et de proximité.

Les Indépendants n'ont pas attendu la crise liée à la pandémie de Covid-19 pour placer la santé au centre de leur offre politique. La généralisation de la protection sociale ne peut pas réussir sans la mise à niveau de l'hôpital public et la formation des personnels de santé. C'est pourquoi nous doublerons le budget alloué au secteur, d'ici 2026 (Mesure 6). Nous mettrons en place le système du tiers-payant (Mesure 9) afin de réduire les dépenses de santé restant à la charge des malades.

Le système du médecin de famille (mesure 7) et la mise en place d'examens gratuits et obligatoires pour suivre la grossesse et les nouveau-nés (mesure 8) sont des leviers de transformation du système de santé. Nous créerons un fonds solidaire, transparent dans sa gestion, qui permettra d'affecter la moitié des dons provenant de *Zakat Al Mal* au financement des maladies chroniques (Mesure 10).





# L'HÔPITAL

Doubler le budget de la santé publique sur les 5 prochaines années

---

Renforcer les moyens matériels de la santé publique, augmenter les effectifs et améliorer la situation des médecins et des professionnels de santé, pour atteindre une couverture sanitaire équitable.

Renforcer les effectifs des personnels de santé en revalorisant leur rémunération et en améliorant leurs conditions de travail.

Mettre à niveau les CHU et en ouvrir quatre supplémentaires durant le mandat, dont un CHU accompagné d'une faculté euro-méditerranéenne de médecine.

Investir dans la télémédecine et renforcer les efforts de prévention (dépistage précoce, médecine de famille).





# MÉDECIN DE FAMILLE

Ériger le médecin de famille en point d'entrée du parcours de soins

---

Rationaliser le parcours de soins en passant par un médecin de famille de proximité, afin d'assurer le suivi médical et d'orienter vers les spécialistes si nécessaire.

Augmenter la densité médicale en formant plus de médecins de familles, de manière à atteindre une moyenne d'un médecin pour 400 familles (à l'hôpital, en libéral, ou dans les centres de santé).



Tous les rendez-vous passent par le médecin de famille qui assure le suivi continu et l'orientation des patients.

Inciter les médecins et les infirmiers à s'installer dans les zones rurales éloignées ou montagneuses et encourager les provinces à leur attribuer des primes d'éloignement.





# SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Offrir des examens gratuits et obligatoires pour suivre la grossesse et les nouveau-nés

---

Trois examens de suivi de grossesse gratuits et obligatoires pour toutes les femmes enceintes, et des tests systématiques pour les nouveau-nés (vision et audition) afin de détecter précocement les déficiences.



Garantir trois consultations médicales gratuites (3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> mois de grossesse) pour toutes les femmes enceintes, en mobilisant les efforts du public et du privé.



Renforcer le programme national de vaccination pour atteindre 100 % de nouveau-nés vaccinés: BCG, polio, HBV et DTC; et instaurer les tests gratuits et précoces de l'audition et de la vision.

Inciter à ce suivi médical et vaccinal par la mise en place de la prime de naissance.





# TIERS-PAYANT

Mettre en place le tiers-payant pour les consultations, les soins et le médicament

---

Réduire les dépenses de santé engagées par les assurés (et le décalage de remboursement) en créant la carte à puce santé qui facilitera la prise en charge de tout ou partie des dépenses de santé.

Chaque Marocain sera doté de la carte médicale à puce santé, pour réduire ses dépenses directes liées à la santé et permettre un suivi efficace tout au long de la filière de soins.

La carte santé contient les informations personnelles et médicales, avec un historique des actes et prescriptions antérieurs.

Elle servira d'outil informatique de prise de rendez-vous et de suivi des dépenses et remboursements.





## **ZAKAT AL MAL**

Instaurer le fonds solidaire de *Zakat Al Mal* et diriger la moitié des dons vers le financement de la santé

---

Créer un organisme indépendant pour gérer *Zakat Al Mal* et dédier la moitié de ses ressources à la santé, en particulier à la prise en charge des maladies chroniques, pour une période de cinq ans.

Diversifier les sources de financement du système de santé, et notamment pour le traitement des maladies chroniques comme le diabète.



Mettre en place une instance transparente recueillant les dons des personnes aisées qui paient *Zakat Al Mal* et souhaitent aider le système de santé.

La moitié des recettes de Zakat Al Mal seront dédiées en particulier à la prise en charge des maladies chroniques, en accord avec les prescriptions religieuses.



ENGAGEMENT

3

EMPLOI



**Un million d'emplois pour construire ton avenir**

Tu mérites des opportunités d'emploi pour une vie décente pour toi et ta famille, afin de construire ensemble une économie nationale forte.

La destruction de centaines de milliers d'emplois causée par la crise sanitaire a renforcé l'urgence de mettre en œuvre une politique budgétaire favorable à la croissance et à l'emploi. Notre ambition est de bâtir les fondements d'une économie inclusive (Mesure 11), en particulier par la préférence aux entreprises nationales (Mesure 12) et par des initiatives spécifiques pour reconnaître et encourager la contribution économique des femmes (Mesure 15).

Pour atténuer l'impact de la crise, nous mettrons immédiatement en œuvre un plan de relance de l'activité, incluant notamment un grand programme de travaux publics. Cette réponse conjoncturelle sera accompagnée par une nouvelle génération de plans sectoriels dans l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme et l'artisanat (Mesures 11, 13 et 14).





# RELANCER PAR L'EMPLOI

Créer un million d'emplois directs pour relancer l'économie après la crise du Covid-19

---

Lancer des programmes de petits et grands travaux publics pour les chômeurs, soutenir les projets des auto-entrepreneurs, et accélérer les plans sectoriels (agriculture, industrie, tourisme et artisanat).



Relancer l'économie post-Covid par des créations d'emploi massives et immédiates, à travers des programmes de petits et grands travaux publics et de nouvelles opportunités pour les jeunes et les femmes.

Financer les projets d'entrepreneuriat, associatifs, environnementaux, culturels et sportifs, par le programme "Al Forssa".

Soutenir les entreprises et créer des emplois de qualité grâce à des plans sectoriels ambitieux dans l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme et l'artisanat.





# MADE IN MOROCCO

Encourager la production nationale et soutenir la compétitivité du « Made in Morocco »

---

Substituer 30 % des importations par des produits nationaux et garantir la préférence nationale dans les marchés publics.

Remplacer 30 % de nos importations par des produits fabriqués localement de manière à préserver l'emploi.

Produire localement l'équivalent de 34 milliards de dirhams d'importations, avec un potentiel de plus de 100 000 créations d'emplois.

Soutenir nos entreprises par la préférence nationale et l'accès des TPME à la commande publique.





# CLASSE MOYENNE RURALE

Soutenir le monde rural et faire accéder 400 000 ménages ruraux à la classe moyenne

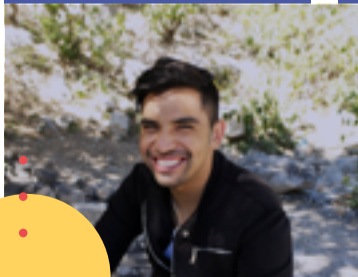
---

Mobiliser un million d'hectares de terres collectives, accompagner les projets d'investissement des agriculteurs, notamment les jeunes, et encourager l'agro-industrie.

Valoriser un million d'hectares de terres collectives en incitant à l'installation de 200 000 exploitants, dont 45 000 jeunes, et garantir leur accès à la protection sociale et à l'assurance agricole.

Encourager le transfert d'exploitations agricoles pour lutter contre le morcellement, permettre à 180 000 jeunes de devenir exploitants, et garantir une retraite aux agriculteurs seniors.

Reconduire le programme de lutte contre les disparités sociales et territoriales pour combler les déficits en services sociaux.





# INDUSTRIE DE DEMAIN

Forger l'industrie de demain, accélérer la transition énergétique

---

Consolider l'appareil productif national et accompagner la transition vers une industrie décarbonée (automobile, aéronautique, etc.).

Créer au moins 400 000 emplois en intensifiant l'intégration locale des filières d'export et en investissant dans les écosystèmes à forte implantation locale, tels que les matériaux de construction, la plasturgie et la chimie.

Orienter la production nationale en énergies renouvelables vers certaines filières (notamment l'automobile), pour développer une industrie propre, à faible empreinte carbone et protéger 65% de nos exportations industrielles vers l'Union Européenne.

Capter une part croissante des investissements directs étrangers en valorisant nos avantages compétitifs auprès de nos partenaires commerciaux.





# FEMMES ACTIVES

Libérer l'activité économique des femmes

---

Un plan pour soutenir l'activité et lutter contre la précarité des femmes, prenant en compte la diversité des situations individuelles et familiales, à tous les âges de la vie.



Améliorer l'offre de services publics de garde d'enfants (crèches, assistantes maternelles) afin de permettre aux femmes qui le désirent de poursuivre leur activité professionnelle.



Soutenir l'emploi des femmes dans le secteur des services à la personne (garde d'enfants, personnes âgées, etc.) par la formation, un cahier des charges assurant un contrôle qualité, et un agrément reconnu permettant l'insertion professionnelle.

Fournir des aides à la formation professionnelle et à la reconversion, avec des subventions allant jusqu'à 5 000 dirhams par formation suivie, et compenser les carrières hachées dans le calcul des retraites.



ENGAGEMENT

4

ÉDUCATION



**Une école publique de l'égalité pour tes enfants**

Tu mérites un enseignement gratuit, de qualité et ouvert sur les langues, qui développe les aptitudes de tes enfants dès leur plus jeune âge.

L'école publique demeure incapable de remplir son double rôle de transmission des savoirs et d'ascenseur social.

L'actuel système éducatif à deux vitesses implique une dévalorisation de la place de l'école publique : le déclassement social des enseignants en est un des symptômes, et les victimes innocentes de cette situation sont les enfants.

Une école publique de l'égalité des chances nécessite de renforcer la qualité de la formation

des enseignants, et de revaloriser leurs salaires (Mesure 16). Réussir le pari d'une école de qualité repose aussi sur une ambition pédagogique renforcée (Mesure 17), la généralisation effective du préscolaire (Mesure 18), et de proposer à chaque enfant des conditions d'accueil favorables à l'apprentissage, de l'école primaire, notamment dans le monde rural (Mesure 19), à l'université (Mesure 20).





# D'ABORD LES ENSEIGNANTS

Revaloriser le métier d'enseignant

---

Améliorer la formation des enseignants et augmenter leurs salaires en début de carrière à 7 500 dirhams mensuels nets.

Augmenter le salaire des enseignants en début de carrière, et les accompagner durant tout leur parcours, en évaluant régulièrement leurs compétences.



Améliorer la formation initiale des enseignants, par le renforcement des structures existantes et par la création d'une Faculté de l'Éducation dédiée aux métiers de l'enseignement.

Développer une formation continue de qualité et un soutien pédagogique au profit du corps enseignant.





# LES FONDAMENTAUX, ENSUITE

Renforcer les compétences fondamentales dès le primaire  
Lire, écrire, compter et coder

---

Moderniser la pédagogie, renforcer les compétences fondamentales des élèves,  
et évaluer régulièrement les acquis, afin de garantir l'égalité des chances.

Renforcer les outils pédagogiques et encourager l'innovation pour que la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul soit un acquis pour tous les élèves du primaire.

Mettre en place un plan d'éducation numérique pour faire des technologies le support d'une école de qualité pour tous, et notamment pour les élèves dans le monde rural.

Accompagner les enseignants dans l'usage des outils numériques et les former en continu.





# L'ÉCOLE, PARTOUT

Généraliser les écoles communales, le transport et la cantine scolaires

---

Lutter contre la déperdition scolaire, notamment pour les jeunes filles rurales, en généralisant les écoles communales, le transport scolaire et améliorer la qualité des cantines scolaires (une collation journalière composée de fruits et de lait).



Accueillir les élèves du monde rural au sein d'une école communale équipée plutôt que de multiplier les classes satellites en préfabriqué, et investir dans le transport scolaire.



Étendre le réseau de cantines, en lien avec les collectivités et les bonnes volontés locales afin d'élever les standards de qualité nutritionnelle.

Comme première étape de cette ambition nutritionnelle, les écoles publiques lanceront le programme "collation" composée de fruits et de lait.





# L'ÉCOLE AVANT L'ÉCOLE

Le préscolaire pour tous les enfants dès quatre ans

---

Généraliser l'enseignement préscolaire à partir de quatre ans en insistant sur la formation d'éducateurs spécialisés.

Achever la généralisation du préscolaire, dès l'âge de 4 ans, pour permettre à tous les jeunes enfants de s'ouvrir et de se préparer à l'apprentissage à l'école primaire.

Développer au sein de la Faculté de l'Éducation une formation d'éducateur spécialisé dans le développement de la petite enfance.

Mettre en place des politiques de détection et de prévention du handicap chez les plus jeunes.





# APPRENDRE, TOUTE LA VIE

Construire l'université de demain et poursuivre la réforme de la formation professionnelle

---

Rénover les infrastructures universitaires, revaloriser la formation professionnelle et améliorer l'accès aux bourses et aux prêts d'étudiants.

Un plan d'investissement de 1,5 milliards de dirhams par an pour des universités accueillantes et attractives.

Un plan de financement incluant la déductibilité des dons dédiés à l'octroi de bourses de mérite pour l'enseignement supérieur.

Mener à terme la mise en place des Cités des métiers et des compétences, pour la formation professionnelle.



ENGAGEMENT

5

# ADMINISTRATION

**Une administration responsable au service de l'intérêt général**

Tu mérites une réforme de l'administration, un meilleur contrôle des politiques sociales et des services de proximité de qualité.

L'amélioration des services publics nécessite de renforcer le contrôle de leur qualité et d'accroître la transparence de l'offre disponible et des modalités d'accès.

Nous systématiserons le contrôle des services publics par des instances dédiées (Mesure 22), en particulier pour l'éducation et la santé, et renforcerons la transparence de l'administration et de l'aide sociale en accélérant la transition digitale (Mesure 25). Une plus grande facilité d'accès

doit être assurée pour chaque citoyen. Nous garantirons l'accès universel aux services publics en créant un guichet unique qui accompagnera les familles dans leurs démarches administratives élémentaires (Mesure 21).

Nous étendrons cet effort de simplification administrative par la création d'un Fonds d'accompagnement de l'officialisation de Tamazight (Mesure 23) et d'un "pass jeunes" pour la mobilité, la culture et le sport (Mesure 24).





# DAR AL OUSSRA

“Dar Al Oussra”, un guichet unique pour accompagner les familles dans leur protection sociale et leurs démarches administratives

---

Créer et généraliser des guichets uniques pour les citoyens afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et l'accès aux prestations sociales.



Créer des guichets d'accompagnement aux procédures administratives et à la protection sociale, "Dar Al Oussra".



Des services de proximité dédiés à la délivrance de l'aide sociale, à l'accomplissement des démarches administratives de base, en particulier pour les plus démunis (comme l'inscription à la CNSS), ou à l'allocation d'un médecin de famille grâce à la carte de santé.

Un point de référence pour informer les citoyens de leurs droits sociaux et mieux accompagner les personnes éligibles mais ne faisant pas valoir leurs droits.





# CONTRÔLE

Renforcer le contrôle de la qualité des services publics, notamment l'éducation et la santé

---

Soutenir l'Instance nationale d'évaluation de l'Éducation et créer, sur son modèle, une Instance pour la Santé, afin d'accompagner l'effort d'investissement public dans les secteurs sociaux.

Systematiser l'évaluation et le contrôle de la qualité des services publics, en particulier l'éducation et la santé.

Renforcer l'instance nationale d'évaluation du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, et créer une instance équivalente pour la santé, en charge du suivi des réformes et des expérimentations menées.

Ces instances favoriseront la production de données statistiques de qualité, librement accessibles, essentielles pour la mise en œuvre de politiques sociales ciblées.





# TAMAZIGHT

Mettre en place un fonds pour consacrer l'officialisation de Tamazight

---

Créer le Fonds d'Accompagnement de l'Officialisation de Tamazight pour sa pleine intégration dans l'action publique, la culture, les domaines de l'information et de l'enseignement.

Soutenir la mise en œuvre du caractère officiel de Tamazight par la création du Fonds d'Accompagnement de l'Officialisation de Tamazight.



Ce fonds financera l'intégration de Tamazight dans les domaines de l'enseignement, de la législation et l'action parlementaire, de l'information et la communication, de la création et son usage dans l'administration.

Les ressources du fonds proviendront du budget de l'Etat et atteindront 1 milliard de dirhams dès 2025.





# PASS JEUNES

Un « pass jeunes » pour faciliter l'intégration et la mobilité

---

Créer le « pass jeunes » offrant une réduction dans tous les moyens de transport public pour tous les jeunes de 16 à 30 ans. Ce pass servira aussi de support aux gratuités et services proposés aux jeunes par les collectivités (commune, province, région).

Améliorer l'intégration sociale et professionnelle de la jeunesse par la création d'un « pass jeunes » : une carte digitale offrant une réduction dans les moyens de transport public pour tous les jeunes de 16 à 30 ans.

Le pass servira également de support aux collectivités (commune, province, région) et aux institutions culturelles pour offrir des réductions sur les services qu'elles proposent (sport, culture, loisirs).

Nous impliquerons les collectivités et les partenaires économiques pour alimenter et diversifier l'offre de services disponibles au cours du temps.





# TRANSITION DIGITALE

Accélérer la transition digitale au service des citoyens

---

Mettre en place la digitalisation de la santé et de l'éducation, simplifier les procédures administratives, et se saisir du déploiement de la 5G pour réduire les coûts des usagers et pour encourager les start-up dans le digital.



Mettre en œuvre la digitalisation de la santé et de l'éducation, afin d'en améliorer la qualité tout en réduisant les disparités régionales.

Déployer le paiement mobile pour la distribution de l'aide sociale afin de faciliter l'accès des bénéficiaires et éviter les délais d'attente.

Approfondir la digitalisation de l'administration, et déployer des services numériques de très haut débit, pour réduire la fracture numérique et améliorer la productivité des entreprises.







5 engagements... 25 mesures...

Nos priorités sont les vôtres :

**RELANCER** l'emploi et l'économie

**PROTÉGER** à tous les âges de la vie

**INCLURE** par l'emploi et l'école

**TRANSFORMER** l'administration

Ce programme est le vôtre.

Nous comptons sur votre engagement et votre mobilisation.



RNI

التجمع الوطني للأحرار  
الجمعية الوطنية للأحرار

RETROUVEZ-NOUS :



@partirni



@partirni



@parti\_rni



@partirni

**#VousMéritezMieux**

**www.rni.ma**